

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des lettres de créance de M. Prince N.A. Browne, ambassadeur du Libéria en France, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 29 janvier 1981

`Politique étrangère` relations franco - libériennes`

- Monsieur l'ambassadeur,

- C'est bien volontiers que je reçois aujourd'hui les lettres de créance qui vous accèdent auprès de moi et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- Vous avez à juste titre rappelé l'ancienneté et la qualité des liens d'amitié qui unissent nos deux pays depuis plus de cent trente ans. Pour les Français, le nom même de République du Libéria est évocateur des idéaux de liberté, d'égalité et de justice qui ont inspiré la création de votre Etat. L'application de ces grands principes au bénéfice de tous les Libériens est la tâche primordiale que se sont fixés vos nouveaux dirigeants. La France forme des vœux pour que cet objectif puisse être atteint, comme le souhaite votre gouvernement, dans un climat de concorde et d'apaisement.

- Ces mêmes idéaux de liberté, d'égalité et de justice traduisent, dans le domaine international, notre accord sur l'essentiel. La liberté, c'est le droit à l'autodétermination des peuples et à l'indépendance des Etats et l'égalité, c'est l'acceptation du règlement des différends sur la base du droit, par le dialogue et

`Politique étrangère`

- En Afrique comme ailleurs, les principes de non-ingérence, de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale doivent s'imposer à chaque Etat. Lorsque ces principes sont violés, lorsque la paix est menacée, la France conformément à ses engagements, se tient aux côtés des pays amis qui font appel à elle pour préserver leur sécurité. Car sans la sécurité, sans la paix, les indépendances sont menacées et le développement est compromis.

- Si nous entretenons avec un certain nombre de pays africains des liens étroits que l'histoire et la culture ont tissés, et si nous attachons un grand prix à cette solidarité, nous n'entendons pas restreindre le cercle de nos partenaires. Le développement rapide, ces dernières années, des relations franco - libériennes dans tous les domaines en porte témoignage.

- Votre séjour à Paris, monsieur l'ambassadeur, débute à un moment où existe de part et d'autre une volonté de relancer, dans un climat de confiance restaurée, notre dialogue politique et de renforcer notre coopération culturelle et économique. Je suis certain que vous mettez au service des relations franco - libériennes toutes vos qualités et l'excellente connaissance que vous avez déjà de notre langue. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de moi et du Gouvernement français tout l'appui et le soutien dont vous pourrez avoir besoin pour mener à bien votre mission.

- Je vous prie de transmettre à Son Excellence le Président Samuel K. DOE, chef de l'Etat de la République du Libéria, les assurances de ma très haute considération, auxquelles je joins des vœux chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple libérien.